



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-140974>

Département(s) de publication : 59

Annonce n° 24-140974

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Armentières

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590017600011

Ville : Armentières cedex

Code postal : 59427

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-32

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/01/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale :
mairie d'Armentières

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de denrées alimentaires : Fruits, légumes épicerie et produits frais

Code CPV principal - Descripteur principal : 15800000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Marché de denrées alimentaires : Fruits, légumes, épicerie et produits frais Décomposé en deux lots : 1 : Fruits et légumes 2 : Épicerie, épicerie infantile, produits frais Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un montant annuel maximum d'un an reconductible tacitement 3 fois par période d'un an dans la limite des 48 mois.

Lieu principal d'exécution du marché : Place du Général de Gaulle BP 20119 59427 ARMENTIERES CEDEX

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 1 : Fruits et légumes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 15300000

Lieu d'exécution du lot : Armentières

- **Description du lot :** 2 : Épicerie, épicerie infantile, produits frais

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 15890000

Lieu d'exécution du lot : Armentières

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Aucune garantie financière n'est exigée. Les conditions d'avance sont indiquées au CCAP. Les conditions de remise des offres sont exposées au règlement de consultation. Les offres sont obligatoirement dématérialisées et déposées via le profil acheteur. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX CS 62039 Tél : 03 59 54 23 42 Télécopie : 03 59 54 24 45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2024